Si ces propositions agréent au Gouvernement du Canada, j'ai l'honneur de proposer que la présente lettre et votre réponse (qui formeront le deuxième échange de lettres) constituent entre les deux gouvernements un accord qui entrera en vigueur à la date de votre réponse.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma très haute considération.

FRANK AIKEN

Son Excellence E. W. T. Gill
Ambassadeur extraordinaire et
plénipotentiaire du Canada
Dublin